



Organe subsidiaire de conseil scientifique et technologique

Trente-huitième session

Bonn, 3-14 juin 2013

Point 18 de l'ordre du jour

Rapport de la session

**Projet de rapport de l'Organe subsidiaire de conseil
scientifique et technologique sur les travaux
de sa trente-huitième session**

Rapporteur: M. Collin Beck (Îles Salomon)

Table des matières

(À compléter)

I. Ouverture de la session

(Point 1 de l'ordre du jour)

1. La trente-huitième session de l'Organe subsidiaire de conseil scientifique et technologique (SBSTA) s'est ouverte le lundi 3 juin 2013 à l'hôtel Maritim à Bonn (Allemagne).
2. Le Président du SBSTA, M. Richard Muyungi (République-Unie de Tanzanie), a ouvert la session le 3 juin et a souhaité la bienvenue à toutes les Parties et à tous les observateurs. Il a aussi salué M. Collin Beck (Îles Salomon) en sa qualité de Rapporteur. M. Narcis Paulin Jeler (Roumanie), Vice-Président du SBSTA, n'a pas pu participer à la session.

II. Questions d'organisation

(Point 2 de l'ordre du jour)

Adoption de l'ordre du jour

(Point 2 a) de l'ordre du jour)

3. À la 1^{re} séance, le 3 juin, le SBSTA a examiné une note de la Secrétaire exécutive contenant l'ordre du jour provisoire annoté (FCCC/SBSTA/2013/1).
4. À la même séance, l'ordre du jour a été adopté comme suit:
 1. Ouverture de la session.

2. Questions d'organisation:
 - a) Adoption de l'ordre du jour;
 - b) Organisation des travaux de la session;
 - c) Élection des membres du Bureau autres que le Président;
 - d) Élection au Bureau de membres de remplacement.
3. Programme de travail de Nairobi sur les incidences des changements climatiques et la vulnérabilité et l'adaptation à ces changements.
4. Principes méthodologiques concernant les activités liées à la réduction des émissions résultant du déboisement et de la dégradation des forêts et le rôle de la conservation, de la gestion durable des forêts et de l'accroissement des stocks de carbone forestiers dans les pays en développement.
5. Coordination de l'appui à la mise en œuvre par les pays en développement des activités relatives aux mesures d'atténuation dans le secteur forestier, y compris les dispositifs institutionnels.
6. Mise au point et transfert de technologies et mise en place du Mécanisme technologique.
7. Recherche et observation systématique.
8. Impact des mesures de riposte mises en œuvre:
 - a) Forum et programme de travail;
 - b) Questions relatives au paragraphe 3 de l'article 2 du Protocole de Kyoto.
9. Questions relatives à l'agriculture.
10. Questions méthodologiques relevant de la Convention:
 - a) Programme de travail sur la révision des directives pour l'examen des rapports biennaux et des communications nationales, y compris l'examen des inventaires nationaux, des pays développés parties;
 - b) Lignes directrices générales concernant la mesure, la notification et la vérification des mesures d'atténuation appropriées au niveau national entreprises par les pays en développement parties;
 - c) Révision des Directives FCCC pour la notification des inventaires annuels des Parties visées à l'annexe I de la Convention;
 - d) Interface d'accès aux données relatives aux gaz à effet de serre;
 - e) Émissions imputables aux combustibles utilisés dans les transports aériens et maritimes internationaux.
11. Questions méthodologiques relevant du Protocole de Kyoto:
 - a) Incidences de l'application des décisions 2/CMP.7 à 4/CMP.7 et 1/CMP.8 sur les décisions antérieures relatives aux questions méthodologiques ayant trait au Protocole de Kyoto, notamment celles relevant des articles 5, 7 et 8 du Protocole de Kyoto;
 - b) Activités liées à l'utilisation des terres, au changement d'affectation des terres et à la foresterie au titre des paragraphes 3 et 4 de l'article 3 du Protocole de Kyoto et du mécanisme pour un développement propre;

- c) Incidences de la prise en compte du reboisement des terres forestières dont le sol est épuisé en tant qu'activités de projet de boisement et de reboisement au titre du mécanisme pour un développement propre.
- 12. Mécanismes de marché et autres que de marché relevant de la Convention:
 - a) Cadre à prévoir pour diverses démarches;
 - b) Démarches non fondées sur le marché;
 - c) Nouveau mécanisme fondé sur le marché.
 - 13. Examen de la période 2013-2015.
 - 14. Programme de travail sur la clarification des objectifs chiffrés de réduction des émissions pour l'ensemble de l'économie des pays développés parties.
 - 15. Aspects scientifiques, techniques et socioéconomiques de l'atténuation des changements climatiques.
 - 16. Coopération avec d'autres organisations internationales.
 - 17. Questions diverses.
 - 18. Rapport de la session.

III. Rapports sur les points 2 b) à 17 de l'ordre du jour

(À compléter)

IV. Rapport de la session

(Point 18 de l'ordre du jour)

5. À sa xx séance, le xx juin, le SBSTA a examiné le projet de rapport de sa trente-huitième session (FCCC/SBSTA/2013/L.1). À la même séance, sur proposition du Président, il a autorisé le Rapporteur à achever le rapport de la session avec le concours du secrétariat et suivant les indications du Président.

Annexes

(À compléter)
